

N° 1169 - FÉV 2019

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS CARNAVALESQUES SUR  
LE SITE INTERNET COMMUNAL: WWW.VIROINVAL.BE

## JOB ETUDIANT – ÉTÉ 2019

Les étudiants qui postulent pour un emploi durant les vacances d'été sont invités à introduire leur candidature à l'Administration communale – Parc communal – 5670 Viroinval et ce **avant le 31/03/2019**.

**Cette demande doit préciser clairement et impérativement :**

- les périodes de disponibilité et endroits souhaités ;
- le n° de registre national et lieu de naissance ;
- le n° de téléphone ;
- le n° de compte bancaire ;
- l'éventuelle possession du permis B et/ou d'un moyen de locomotion (pour les médiateurs camps scouts).

**Types d'emplois proposés et conditions :**

- été solidaire (dès 15 ans\*);
  - travaux forestiers en juillet (dès 16 ans) ;
  - moniteur de plaine de jeux (dès 18 ans\* et possession du brevet d'animateur) ;
  - office du tourisme (dès 18 ans\* - aptitudes en langue) ;
  - médiateur camps scouts (dès 18 ans\* + moyen de locomotion et/ou permis B, de préférence avec de bonnes connaissances en néerlandais) ;
  - service propreté (dès 16 ans) ;
- \* **âge acquis au cours de l'année**

**Dès que le Collège communal aura statué sur les demandes, les étudiants en seront informés.**

Un formulaire d'inscription est disponible au service des Ressources Humaines - Morine COLIN - 060/31.00.21 - [morine.colin@viroinval.be](mailto:morine.colin@viroinval.be)

## APPEL AUX ASSOCIATIONS DE VIROINVAL : BAR DU TERROIR 2019

Le Marché du Terroir & Artisanat reprend pour la 7e année le samedi 6 avril 2019. À cette occasion, nous offrons aux différentes associations présentes sur le territoire de Viroinval (comité des fêtes, groupements de jeunesse, groupements sportifs...), la possibilité de pouvoir tenir un stand buvette : « le Bar du Terroir » aux dates suivantes: les 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre.

Les **bénéfices** seront pour les associations volontaires.

**Intéressé ?** Contactez le Parc naturel au 060/39.17.90 (8h-16h du lundi au vendredi) ou [a.guillaume@pnvh.be](mailto:a.guillaume@pnvh.be)

Plus d'infos sur la page FACEBOOK du Marché ou sur [www.pnhv.be](http://www.pnhv.be) (formulaire d'inscription disponible en téléchargement).

**Date limite des inscriptions : 1er mars 2019**

## MISE EN VENTE DE VEHICULES

Le Conseil communal en séance du 10 janvier 2019 a décidé de vendre :

- Une voiture de marque/modèle Mitsubishi Carisma de 2003
- Une moto de marque/modèle Kawazaki KL250D de 1995

Possibilité de voir les véhicules pendant les heures de bureau en prenant contact au 060/37.00.60

Les offres devront parvenir au plus tard le **1er mars 2019 à 12h** et être adressées à Madame Stéphanie FOSTY, Service Finances et Régie, Parc communal 1 à 5670 VIROINVAL. En cas d'offres égales, il sera procédé au tirage au sort lors de la séance d'attribution - Le paiement sera exigé avant l'enlèvement.

**Remarque : les véhicules ne sont pas en ordre de contrôle technique**

## AVIS DE MANOEUVRES MILITAIRES

- Du 09 au 18 avril 2019 : Special Forces Group de HEVERLEE
- Du 03 au 06 juin 2019: Bataillon de chasseurs à cheval de HEVERLEE

Informations: La Défense - 02/442.09.66



## CIMETIERES DE VIERVES ET DE LE MESNIL - AVIS ENLEVEMENT DE SEPULTURES

**Cimetière de LE MESNIL – Concession 73 – DINANT Céline décédée en 1925.**

- Sépulture affichée pendant le délai légal d'un an à dater du 20 octobre 2010.
- Sépulture reprise dans le patrimoine communal en date du 23 avril 2012.

**Cimetière de VIERVES – Concession 652 – PIRAUX Julia décédée en 1949.**

- Sépulture affichée pendant le délai légal d'un an à dater du 16 mai 2012.
- Sépulture reprise dans le patrimoine communal en date du 30 octobre 2013.

**Enlèvement de ces sépultures après le 11 avril 2019 avec autorisation du SPW – cellule du patrimoine funéraire de Namur.**

Durant la période du 11 janvier au 11 avril 2019, une demande d'enlèvement des signes distinctifs de sépulture peut être introduite auprès de l'Administration Communale. (Article 42 du Règlement communal sur les funérailles et sépultures).

**Renseignements complémentaires : Mme C.MAGAIN – 060/31.01.76**

## FORMATION D'ANIMATEUR BREVETÉ

**Tu as 16 ans et plus ? Tu es étudiant ? Tu aimes t'occuper d'enfants ? Alors deviens animateur breveté !!!**

**Comment ?**

- 150h de formation théorique en résidentiel réalisées durant les vacances scolaires, pour apprendre les techniques d'animation, apprentissage de jeux, de gestion de groupes, de conflits.
- 150h de stage pratique non-rémunéré au sein du centre récréatif et de loisirs en juillet-août.
- Un week-end d'évaluation.

**Le coût de cette formation sera pris en charge par la Commune pour les deux premiers candidats habitant Viroinval.**

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Vanessa Marotte au 060/31.00.29 ou [vanessa.marotte@viroinval.be](mailto:vanessa.marotte@viroinval.be) **avant le mercredi 19 mars 2019.**

## DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

**Le 20.02:** Dourbes Sud - Olloy

**Le 22.02:** Dourbes - Paurcy-T - Delvaux - Plaines / Laurys (Le Mesnil) / Ass.Cyn.Vierves\* Treignes - Bois du Comte / Spineumont-Tienne au Fournia

**Le 23.02:** Baimont/ Ass.Cyn.Vierves\* Treignes - Bois du Comte / Vierves-Treignes / Ville d'Arlon\* Risque-Tout / Dourbes

**Le 24.02:** Vierves-Treignes / Oignies Sud / Dourbes / Oignies - Charbonnages - Allises

**Le 25.02:** Marie Fontaine - Oignies

**Le 26.02:** Dourbes Sud - Olloy